

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 23 MARS 2022

05- Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL ALBRET COMMUNAUTE 700
N° Ordre : DE-020-2022
Rapporteur : Monsieur le Président de séance désigné pour l'approbation du CA 2021
Nomenclature : 7.1.3 Finances locales-décisions budgétaires-compte administratif

L'an deux mille vingt-deux, le 23 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Buzet-sur-Baïse, après convocation du 16 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (40) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : Mme Valérie TONIN
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE
Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fieux : M. Joël AREVALLILO
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA
Lasserre : -
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE
Le Fréchou : M. André APPARITIO
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Dominique BOTTEON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA
Moncaut : -
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : -
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Alain POLO
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE
Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE
Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO
Sainte-Maure-de-Peyriac : -
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (9) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN
Lasserre : M. Serge PERES à Mme Paulette LABORDE

AR Prefecture

047-200068948-20220323-DE_020_2022-BF
 Reçu le 29/03/2022
 Publié le 29/03/2022

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à Mme Evelyne CASEROTTO, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, Mme Stéphanie GARBAY à Mme Edith BUSQUET, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Serge ARNAUNE, M. Frédéric SANCHEZ à M. Patrick GOLFIER et M. Marc GELLY à M. Nicolas LACOMBE

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER à M. Didier SOUBIRON

Membre absent excusé (4) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac : M. Georges BARBARA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 40

Votants : 48

Absents : 13

- Dont « pour » : 48

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 9

- Dont abstention : 0

Considérant le vote préalable du compte de gestion,

Monsieur le Président rappelle qu'aux termes de l'article L.2121.14 du Code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil municipal élit son Président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote. Ces dispositions s'appliquent également aux EPCI.

En conséquence, Monsieur le Président propose que M. Choisnel soit désigné Président de séance pour le débat et le vote des Comptes Administratifs 2021 du Budget Principal, du budget autonome et de tous les budgets annexes.

Il présente le Compte Administratif 2021, document qui retrace, en ce qui concerne le Budget Principal 700, l'exécution du Budget Primitif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

RECETTES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Prévisions budgétaires (BP+DM)	6 136 901,58 €	15 520 301,00 €	21 657 202,58 €
Réalisation	3 103 086,00 €	16 582 442,63 €	19 685 528,63 €
Restes à réaliser	1 843 728,31 €		
DEPENSES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Prévisions budgétaires (BP+DM)	6 075 337,58 €	16 919 984,00 €	22 995 321,58 €
Réalisation	2 918 706,79 €	15 494 743,09 €	18 413 449,88 €
Restes à réaliser	1 560 475,43 €		1 560 475,43 €
SOLDE D'EXECUTION 2021 (hors Restes à réaliser)	184 379,21 €	1 087 699,54 €	1 272 078,75 €
RESULTAT REPORTE 2020	-61 563,49 €	1 399 683,75 €	1 338 120,26 €
RESULTAT HORS RESTES A REALISER	122 815,72 €	2 487 383,29 €	2 610 199,01 €
RESULTAT CUMULE (avec restes à réaliser)	406 068,60 €	2 487 383,29 €	2 893 451,89 €

Le Président, après avoir assisté à la présentation de ces éléments, quitte la séance avant que l'Assemblée procède au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Présidé par M. Choisnel
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

- ▶ **D'approuver** le Compte Administratif 2021 du Budget Principal 700.
- ▶ **De préciser** que les documents budgétaires seront mis en ligne sur le site internet d'Albret Communauté et accessibles gratuitement dans le délai d'un mois après leur adoption.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président


M. LORENZELLI

